

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-067 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le mercredi 26 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.
Date de convocation : mercredi 19 mars 2025 - Secrétaire de séance : Aurélie PETIT
Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 58 - Nombre de pouvoirs : 9 - Nombre de votants : 67

Etaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA (*jusqu'à la délibération n°2025-052*), Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Christian de BOISSIEU (à Liliane FALCON), Lionel MANOS (à Josiane CANARD), Patrick BLANC (à Daniel BEGUET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Frédéric TOSEL (à Marie-José SEMET), Jehan-Benoît CHAMPAULT (à Patrice MARTIN), Emilie CHARMET (à Sylvie RIGHETTI-GILOTTE).

Etaient excusés : Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT.

Etaient absents : Stéphanie PARIS, Mohamed ABBES, Dominique DELOFFRE, Ludovic PUIGMAL, Jean PEYSSON, Stéphanie JULLIEN, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET, Nazarelló ALONSO, Gaël ALLAIN.

Objet : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

VU le code général de la fonction publique, notamment l'article L.313-1 ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986, relatif aux positions de détachement, hors cadres, disponibilité et de congé parental des fonctionnaires territoriaux ;

VU la délibération n°2024-132 du 1^{er} juillet 2024 déterminant les taux de promotion pour les avancements de grade au sein de la collectivité ;

VU l'arrêté n°A2020-0293 en date du 14 décembre 2020 modifié par l'arrêté 2024-056 fixant les lignes directrices de gestion pour les Ressources Humaines du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026 ;

VU la délibération n°2024-133 en date du 1^{er} juillet 2024 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1^{er} juillet 2024 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire consulté le 17 mars 2025 ;

CONSIDERANT qu'il appartient à la collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services ;

CONSIDERANT les différents mouvements de personnel depuis le 1^{er} juillet 2024 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 17 mars 2025 ;

.../...

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de créer un emploi permanent à temps complet, de catégorie A, relevant du cadre des ingénieurs territoriaux ou des Attachés territoriaux.
- DECIDE de créer un emploi permanent à temps complet, de catégorie B, relevant du grade des rédacteurs territoriaux principaux 2^e classe.
- DECIDE de créer un emploi permanent à temps complet, de catégorie A, relevant du cadre des Ingénieurs territoriaux.
- DECIDE de créer un emploi permanent à temps complet, de catégorie B, relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
- DECIDE de créer deux emplois permanents à temps complet, de catégorie C, relevant du cadre d'emplois des Adjoints techniques.
- DECIDE de créer un emploi permanent à temps complet, de catégorie A, relevant du grade d'ingénieur principal.
- DECIDE de créer un emploi permanent à temps complet, de catégorie C, relevant du grade d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe.
- DECIDE de créer trois emplois permanents à temps complet, de catégorie C, relevant du grade d'adjoint technique principal de 1^{re} classe.
- DECIDE de fermer trois emplois d'adjoint technique principaux 2^e classe et un emploi d'ingénieur lorsque les avancements de grades seront actés.
- DECIDE de fermer un emploi permanent à temps complet, de catégorie A, relevant du grade d'Attaché principal.
- DECIDE de fermer un emploi permanent à temps complet, de catégorie C, relevant du grade d'adjoint administratif ;
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget.
- PROCÈDE à la validation du tableau des effectifs ci-après à compter du 1^{er} avril 2025 :

Titulaires sur emplois permanents	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus
<u>Direction Générale des Services</u>			
DGS de 80 000 à 150 000 habitants	A	1	1
Ingénieur en chef territorial « détaché »	A	1	0
<u>Direction Générale Adjointe des Services</u>			
DGAS de 40 000 à 150 000 habitants	A	1	1
Attaché principal « détaché »	A	1	0
<u>Direction Générale des Services Techniques</u>			
DGST de 80 000 à 150 000 habitants	A	1	1
Ingénieur en chef territorial « détaché »	A	1	0

Titulaires sur emplois permanents	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus
<u>Service Ressources</u>			
Attachés territoriaux hors classe	A	1	1
Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux OU	A	1	0
Cadre de d'emploi des Attachés territoriaux			
Rédacteur principal de 1 ^{re} classe	B	3	3
Adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe	C	5	4
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	C	1	1
Adjoint administratif territorial	C	1	1
<u>Service Gestion des déchets</u>			
Ingénieur principal	A	1	1
Rédacteur principal de 2 ^e classe	B	1	1
Agent de maîtrise principal	C	1	1
Agent de maîtrise	C	1	1
Adjoint administratif territorial	C	1	1
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe	C	14	14
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	C	8	5
Adjoint technique territorial	C	19	17
<u>Service Technique</u>			
Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux	A	1	0
Cadre d'emploi des techniciens territoriaux	B	1	0
Technicien principal de 2 ^e classe	B	1	1
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe	C	3	3
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	C	4	4
<u>Service Attractivité et Développement</u>			
Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux ou des attachés territoriaux	A	1	0
Attaché territorial	A	1	1
Rédacteur principal 2 ^e classe	B	1	0
Adjoint administratif territorial	C	1	1
<u>Service Aménagement</u>			
Ingénieur principal	A	2	1
Ingénieur territorial	A	1	1
<u>Service Commun Application du Droit des sols (ADS)</u>			
Attaché territorial	A	1	1
Cadre d'emplois des Attachés ou Ingénieurs territoriaux	A	1	0
	B	1	1
Technicien principal de 1 ^{re} classe	B	1	1
Rédacteur principal de 2 ^e classe	B	1	1
Technicien principal de 2 ^e classe	B	1	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe	C	1	1
Adjoint administratif territorial	C	2	2

Titulaires sur emplois permanents	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus
Service CLIC / Séniors			
Adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe	C	1	1
Adjoint administratif territorial	C	1	1
Maison France Services (MFS)			
Adjoint administratif territorial	C	3	3
TOTAUX		94	78

Non-titulaires sur emplois permanents	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus
Service Attractivité et Développement			
Attaché territorial	A	6	6
Service Aménagement			
Ingénieur principal	A	1	1
Ingénieur territorial	A	2	2
Attaché territorial	A	1	1
Technicien principal de 2 ^e classe	B	1	1
Service CLIC / Séniors			
Attaché territorial	A	1	1
Service Ressources			
Rédacteur	B	1	1
Service Gestion des déchets			
Attaché territorial	A	1	1
Technicien principal de 2 ^e classe	B	1	1
Adjoint technique	C	1	1
Maison France Services (MFS)			
Rédacteur territorial	B	1	1
Adjoint administratif territorial à temps non complet 28/35 ^e	C	0,8	0,8
TOTAUX		17,8	17,8

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
 Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
 Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 1^{er} avril 2025
 Publiée le 03 AVR. 2025

Le Président, Jean-Louis GUYADER
 Pour le président et par délégation,
 Le 1^{er} vice-président,
 Marcel JACQUIN

